

Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire

<http://www.gazettenucleaire.org/>

COMMUNIQUE DE PRESSE DU GSIEN ¹
1^{er} octobre 2016

CUVE DE L'EPR : PRIVILEGIER LA SÛRETE **DOIT ÊTRE LE SEUL SOUCI.**

C'est avec une attention toute particulière que le Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire (GSIEN) avait pris connaissance du communiqué de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) daté du 7 avril relatif à la non conformité aux spécifications techniques de la cuve et couvercle de l'EPR .

Les défauts de fabrication détectés sur le couvercle et le fond de la cuve du réacteur EPR (European Pressurized Water Reactor) en construction à Flamanville-3 sont de nature à pouvoir remettre en cause la tenue mécanique de ces pièces absolument essentielles pour la sûreté d'un réacteur. Cette anomalie technologique d'une extrême gravité, sans oublier les dernières découvertes de défauts sur les réacteurs existants qui aggravent encore la situation, pose question :

- Comment une telle situation a t-elle pu arriver ? Les procédures de contrôle Qualité ont elles été respectées ? Pour le moins, ces procédures de contrôle semblent être entièrement à actualiser, celles en vigueur ayant prouvé leur inefficacité.
- Peut on laisser AREVA et EDF réaliser seules les études complémentaires sur la résilience de la cuve ? Le recours à des analyses par des laboratoires indépendants doit être poursuivi et renforcé.

¹ Le GSIEN (association loi 1901) a été créé en décembre 1975, suite à l'appel de scientifiques et regroupe des physiciens , des biologistes, des géologues, des chimistes, des médecins ...

Le GSIEN édite le journal "la Gazette Nucléaire", a établi des dossiers pour divers organismes officiels (Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques...). Il a participé au Comité Scientifique de l'IPSN à la Commission Turpin (1996) sur le Centre Manche, à la Commission Castaing (1996) sur Superphénix. Actuellement, outre la poursuite de diverses missions d'expertise, le GSIEN siège au Haut Comité à la Transparence pour l'Information sur la Sécurité Nucléaire, participe au Comité de pilotage du Réseau National de Mesures de la Radioactivité dans l'Environnement et est membre du Conseil Supérieur pour la Prévention des Risques Technologiques au Ministère chargé de l'Environnement. Le GSIEN est aussi engagé auprès de l'ANCCLI, participe à son Comité Scientifique et travaille aussi directement avec les CLI (Suivi des visites décennales de Fessenheim, du Blayais et de Golfech, analyse d'enquêtes publiques, dossier d'enquête de création de CEDRA à Cadarache, dossier de création de l'EPR à la demande de l'ANCCLI, dossier de chargement en MOX de Gravelines 5 et 6 ...).

Parce que la sûreté nucléaire ne peut être prise à la légère (les catastrophes de Three Miles Island, Tchernobyl et Fukushima pour ne citer que les plus célèbres nous le rappellent), le GSIEN reste vigilant quant aux conditions de réalisation des études complémentaires pour :

- garantir l'indépendance de l'ASN et de l'IRSN,
- recourir à une expertise scientifique indépendante,
- accorder la durée nécessaire pour mener les études avec sérénité et exhaustivité,
- assurer la transparence sur les résultats de celles-ci.

De plus, le GSIEN demande à ce que :

- **d'une part, l'ensemble des analyses et expertises soient accessibles au public,**
- **d'autre part, que les rapports du groupe de travail ad'hoc au sein du Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire soient publiés,**
- **enfin, qu'une présentation des rapports soit aussi faite au Conseil Supérieur pour la Prévention des Risques Technologiques.**

Dans ce contexte extrêmement préoccupant (et au-delà des questions légitimes sur le plan politique que constituent les décisions de démarrer ou non l'EPR de Flamanville, de poursuivre ou non la filière EPR), **le GSIEN reste vigilant pour que la sûreté nucléaire soit la priorité absolue et le seul critère dans toute prise de décision.** On ne peut jouer avec la sécurité des populations, le respect de l'environnement et les risques économiques inhérents à un accident majeur potentiel.

C'est pour réaffirmer cette nécessité impérieuse que le GSIEN a donc décidé d'envoyer une délégation au rassemblement des 1 et 2 octobre 2016 à Flamanville.

Monique SENE, Dr. es Sc. Physiques, Présidente du GSIEN, membre du Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire

Marc DENIS, Dr. en Sc. Physiques, membre du GSIEN, membre du Conseil Supérieur pour la Prévention des Risques Technologiques au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie